

Strasbourg, le 8 juin 2021

Vaccinodrome de l'Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace : des places réservées aux personnels et élus du Parlement européen

Depuis ce mardi matin 8h, afin d'accompagner le retour des députés européens au Parlement européen de Strasbourg après 16 mois d'absence, les élus et les personnels du Parlement européen ont la possibilité de se faire vacciner à l'Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace à Strasbourg.

Frédéric Bierry, président de la CeA, se réjouit de pouvoir mettre à disposition ce vaccinodrome qui fonctionne grâce à l'appui opérationnel des pompiers du STIS (Service territorial d'incendie et de secours).

Cette proposition de Madame la Préfète, d'aménager des rendez-vous pour la vaccination des parlementaires et des fonctionnaires européens, a permis de faire revenir les sessions dès le mois de juin, en répondant à l'une des préoccupations des services du Parlement européen.

Les députés européens, bénéficient de créneaux réservés de 8h à 20h du 8 au 10 juin. Par ailleurs, depuis ce dimanche 6 juin, tous les Alsaciens de plus de 18 ans bénéficient aussi d'une ouverture élargie du vaccinodrome 7j/7, avec de nombreux créneaux proposés : il leur suffit de prendre rendez-vous sur sante.fr, doctolib.fr ou en appelant le standard de vaccination de la CeA au 09 70 81 81 61.

Contact presse :

Sylvie Mertz
Collectivité européenne d'Alsace
06 87 20 94 11
sylvie.mertz@alsace.eu